



# FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE M'PROTEST® GRUES MOBILES Toutes catégories

<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Situer le rôle des Instances et répertorier les obligations que lui impose le respect, à son niveau de la réglementation</li> <li>✓ Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de la grue mobile pour les utiliser dans des conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort</li> <li>✓ Repérer les risques inhérents à un trajet à parcourir, expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre</li> <li>✓ Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre de la grue mobile et des accessoires de levage</li> </ul>
<b>PUBLIC CONCERNE</b>	Toute personne étant amenée à conduire une grue mobile
<b>PRE-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Personne ayant suivi une formation initiale de même nature ou ayant une expérience significative en conduite</li> <li>✓ Être âgé de 18 ans minimum, Être reconnu apte médicalement, Savoir lire et comprendre le français,</li> <li>✓ Être titulaire du permis de conduire B ou C suivant le P.T.R.A. du véhicule.</li> </ul>
<b>DUREE DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>□ 21 heures en formation initiale, soit 3 jours, 08H.30 - 12H.00 et 13H.30 - 17H.00 <ul style="list-style-type: none"> <li>- 04 heures : théorie</li> <li>- 10 heures : pratique</li> <li>- Déroulement des tests</li> </ul> </li> <li>□ 14 heures en formation Recyclage, soit 2 jours, 08H.30 - 12H.00 et 13H.30 - 17H.00</li> </ul>
<b>EFFECTIF ET MODALITES D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Formation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1/2 journée : théorie</li> <li>- 1/2 journée : pratique</li> </ul> </li> <li>✓ 1 jour de test (6 tests maximum)</li> </ul> <p><i>A noter : Module complémentaire sur temps restant : Prévention des risques professionnels</i></p>
<b>LIEU DE FORMATION</b>	<b>Chez le client</b> : si et seulement si les engins et les équipements mis à disposition sont conformes à la demande de la recommandation
<b>MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Support de cours réalisé en conformité avec la réglementation CNAM ;</li> <li>✓ Cas pratiques adaptées à l'environnement de l'entreprise (exercices, simulations) tout en respectant la recommandation ;</li> <li>✓ Un livret de formation pour chaque stagiaire.</li> </ul>
<b>PROFIL DU/DES FORMATEUR(S)</b>	Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations. Formateur / testeur qualifié Testeur M'PROTEST® par notre organisme de certification
<b>MOYENS TECHNIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Salle,</li> <li>✓ Livret relatif à la catégorie,</li> <li>✓ Site d'évolution (intérieur ou extérieur),</li> <li>✓ Engins mis à disposition par le client ou par l'Organisme Testeur de Certification</li> </ul>
<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<p>Tests :</p> <p>Après évaluation théorique et pratique un avis favorable ou défavorable sera émis sur la délivrance d'une autorisation de conduite M'PROTEST®.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Examen : Bilan des connaissances et savoirs faire selon le référentiel CNAM <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des connaissances théoriques (questionnaire suivant recommandation R483)</li> <li>- Épreuves pratiques en fonction de l'environnement et du matériel de la structure</li> </ul> </li> </ul> <p>Attestation de fin de formation : en vue de l'obtention d'une attestation, des épreuves formatives sont proposées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à des situations réelles de travail. L'attestation sera délivrée à toutes les personnes qui auront suivi la formation d'une façon active et participative.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Recyclage de l'autorisation de conduite, autant de fois que nécessaire, selon le Code du Travail, et au maximum tous les 5 ans</li> </ul>
<b>TARIF CATALOGUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Zone 1 : 570,00€HT par jour</li> <li>✓ Zone 2 : nous consulter</li> </ul>
<b>ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES</b>	Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation, sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
<b>CONTACT</b>	✓ Service administratif : 03.25.73.58.85

**CONTENU DE LA FORMATION**✓ **Formation Théorique sur la base de la recommandation R483**

- Réglementation :
  - Recommandations CNAM R.483
  - Rôles et missions des instances et organismes de prévention.
  - Sélection et qualités requises du conducteur de grue mobile.
  - Rôle et responsabilités du conducteur, du chef de chantier, de l'élingueur...
  - Responsabilités civiles et pénales.
  - Les équipements de protection individuels.
  - Différents types de grues mobiles.
  - Principaux organes de service et de sécurité des grues mobiles
  - Les différents montages sur le porteur.
  - Les différents équipements utilisés sur les grues mobiles.
  - L'examen préalable de la grue avant son utilisation.
  - Les manœuvres de mise en position de travail et route.
- Les essais à effectuer avant l'utilisation :
  - Sur le porteur,
  - Sur la grue mobile.
- Définitions et explications de : portée, capacité de levage, couple de levage, hauteur de levage...
  - Notions de stabilité / masse globale des charges...
  - Lecture des plaques signalétiques.
  - Capacité maximale d'utilisation de la grue mobile.
  - Les gestes de commandement AFNOR.
  - Les consignes de conduite et de circulation.
  - Distances de sécurité avec les conducteurs électriques.
  - Description de la chaîne cinématique.
  - La réglementation à l'intérieur de l'entreprise.
  - La circulation sur la voie publique (Code de la Route).
  - Mise en station de la grue mobile.
  - Les règles de sécurité et connaissances de son environnement de travail.
  - Techniques d'élingage des charges.
  - Techniques d'amarrage des charges.
  - Consignes pour le remplissage du réservoir.
  - Consignes en cas d'incident, accident ou incendie.
  - L'entretien de premier niveau.
  - Les pictogrammes et panneaux de signalisation.